

*La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 22 MARS 2017

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer ma décision d'attribuer le label Grand Site de France au conseil départemental de Haute-Corse pour une durée de six ans.

La commission supérieure des sites, perspectives et paysages a émis, le 9 mars 2017, un avis favorable pour l'attribution de ce label.

Le label Grand Site de France, inscrit au code de l'environnement, reconnaît à la fois la valeur patrimoniale d'un territoire, la réalité de sa gestion et la qualité du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur proposé pour l'avenir, selon les principes du développement durable.

Il est à la fois la reconnaissance du travail accompli, et de la démarche partenariale engagée autour du projet commun de préservation de la qualité de ce territoire emblématique.

Par ce label, la Conca d'Oro, vignoble de Patrimonio – Golfe de Saint-Florent accède au rang de Grand Site de France.



**Monsieur François Orlandi
Président du Conseil départemental de Haute-Corse
Hôtel du Département
Rond Point du Maréchal Leclerc
20405 BASTIA CEDEX 9**

Je sais que vous aurez à cœur, au cours des deux prochaines années, de poursuivre ce travail afin de mettre en œuvre la feuille de route évoquée en commission supérieure, pour préserver les qualités paysagères de ce territoire exceptionnel et poursuivre votre action par une gestion appropriée et une valorisation durable de ses qualités patrimoniales.

Je tiens à saluer l'engagement et les efforts des élus et des équipes qui travaillent à vos côtés et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Cordialement


Ségolène ROYAL
